

## Conditions à respecter pour les pièces pyrotechniques en vente libre

### Avant l'utilisation des pièces pyrotechniques

1. Utiliser les pièces pyrotechniques sur un terrain libre de tout matériau, débris ou objet pouvant constituer un risque incendie ayant une superficie de 30 mètres par 30 mètres loin des bâtiments, des voitures, des arbres et des câbles électriques ;
2. Bien lire les instructions du fabricant pour chaque pièce utilisée ;
3. Toujours allumer les pièces pyrotechniques au niveau du sol sur une surface dure, plate et au niveau pour assurer la stabilité de l'article. Le gazon est typiquement non acceptable. Cette base de lancement doit être située à une distance minimale de 15 mètres de tout bâtiment, de construction ou de champs ;
4. Le requérant doit vérifier la vitesse du vent. Ne jamais allumer de pièces pyrotechniques lorsque la vitesse des vents dépasse **20 km/h** ;
5. Le requérant doit vérifier l'indice de feu sur le site de la Municipalité. Si l'indice est **élevé, très élevé ou extrême**, le requérant **ne doit pas** lancer les pièces pyrotechniques ;
6. Tenir disponible à proximité de la zone de lancement, une source d'eau suffisante et un boyau d'arrosage pour éteindre un début incendie ;
7. Aviser sa compagnie d'assurance que l'on utilise des pièces pyrotechniques chez soi et l'informer de l'heure et de l'endroit.

### Pendant l'utilisation des pièces pyrotechniques

1. Être âgée de **18 ans et plus** ; ne pas consommer d'alcool ni fumer lors de l'utilisation des pièces pyrotechniques ;
2. Ne pas en fabriquer soi-même ;
3. Tenir les spectateurs à au moins **20 mètres** du site d'allumage ;
4. Porter des vêtements longs, des gants, des lunettes protectrices et des protecteurs d'oreilles lors de l'allumage ;
5. Ne jamais lancer ou tenir dans ses mains des pièces pyrotechniques allumées ou sur le point de l'être ;
6. Utiliser une lampe de poche pour vérifier les mèches et pour procéder à l'allumage, s'assurer que les mèches soient assez longues ;
7. Allumer les pièces une à la fois, ne pas utiliser celles qui sont endommagées ;
8. Ne pas tenter de rallumer celles qui sont éteintes. Attendre 30 minutes, puis s'en débarrasser dans un contenant d'eau ;
9. Ne pas allumer les pièces pyrotechniques dans des contenants de verre ou de métal ;
10. Ne pas utiliser ou faire des mises à feu entre 22 h et 7 h.

### Après l'utilisation des pièces pyrotechniques

1. Inspecter les lieux d'allumage et de retombée afin de ramasser les objets comportant un risque d'incendie comme les briquets et les allumettes ;
2. Attendre 30 minutes pour ramasser les feux des pièces pyrotechniques utilisées ou défectueuses, elles doivent être plongées dans un seau d'eau pendant une période de 24 heures minimale avant d'en disposer.

